



Ensemble

L'humain au cœur de l'alliance CSD-CSN

INFONÉGO

20 DÉCEMBRE 2024



Solidaire
depuis 1921

Nos revendications monétaires soutenues par une analyse rigoureuse

Au cours des dernières semaines, nous vous avons fait part de l'état des négociations et des offres dérisoires du ministère. L'Alliance CSD-CSN a été mandatée pour mettre en œuvre des actions de visibilité et de mobilisation qui ont permis de tenir une rencontre avec Lionel Carmant, ministre responsable des Services sociaux. Cette rencontre a permis de faire part au ministre de nos préoccupations en lien avec les négociations actuelles pour le renouvellement des ententes collectives.

Au terme des dernières rencontres de négociations, dont la dernière séance a eu lieu le 18 décembre 2024, les échanges entre les parties ont mené le ministère à se repositionner sur ses demandes normatives. D'autre part, voulant forcer les discussions sur le monétaire et soutenir nos demandes, nous avons déposé les résultats d'une importante étude commandée par l'Alliance à la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Cette étude comparative, dont le but est d'analyser et documenter les disparités monétaires entre les ressources de type familiales (RTF) et les ressources intermédiaires (RI), fait la démonstration des écarts financiers substantiels entre les RI et les RTF qui ne peuvent être ignorés dans le cadre de la présente négociation.

Nous tenons à vous rappeler nos demandes prioritaires :

- L'ajout d'une clause pour éviter la baisse des rétributions lorsque les services à rendre à l'utilisateur diminuent en raison du travail effectué par la ressource;

- Plusieurs dispositions visant à mettre fin aux iniquités qui existent entre les ressources intermédiaires (RI) et les ressources de type familial;
- La révision de l'emploi analogue (emploi de référence dans le réseau établissant la base de la rétribution) et du nombre d'heures de travail reconnues par jour pour assurer une meilleure reconnaissance du travail des ressources;
- L'augmentation des sommes pour les dépenses de fonctionnement raisonnables;
- Des barèmes de remboursements des frais de transport et d'accompagnement qui soient conséquents avec les coûts réels;
- Des montants servant à organiser des vacances, activités et loisirs avec les usagers.

Le ministère s'est retiré pour analyser nos dépôts pour nous revenir en janvier avec la poursuite des négociations. Plusieurs séances sont à l'agenda de l'Alliance en 2025 afin de négocier une entente collective historique pour les ressources. N'oublions pas que l'alliance représente près de 6000 ressources de type familial à l'enfance et à l'adulte dans pratiquement toutes les régions du Québec, ce qui représente plus de 60 % de l'ensemble des ressources.

Nous vous tiendrons au courant de la progression des prochaines négociations qui auront lieu au début de l'année 2025.

D'ici là, l'Alliance vous souhaite de joyeuses fêtes en famille !

